

accumulés au Canada provient de sources autres que les États-Unis, bien que ce dernier pays possède encore la plus forte proportion des investissements totaux. Tant l'Europe que l'Asie possèdent une part croissante de l'avoir total en IED au Canada. Les politiques canadiennes en matière d'investissement devraient s'attacher à stimuler les investissements européens et asiatiques, de même que ceux d'autres régions, et ne pas être exclusives ou confinées à une région en particulier. La politique fiscale et les politiques qui ont une portée sur l'environnement macroéconomique général, comme la politique sociale et la politique du travail, doivent également assurer la compétitivité du Canada afin de continuer à attirer les IED dans un contexte de forte concurrence inter-régionale. Ces politiques revêtiront une importance croissante dans la répartition et la conservation des IED à mesure que progressera la mondialisation.

L'un des aspects à surveiller est que les avantages de l'intégration régionale résultent d'une augmentation de la concurrence internationale et non pas de marchés protégés. Pendant les phases initiales de l'intégration économique, il peut être nécessaire d'adopter des politiques établissant une plus longue période de transition ou autre forme de protection de l'industrie pour faciliter le processus d'adaptation structurelle, surtout pour le partenaire économique le plus vulnérable. Cependant, il est très important de veiller à ce que de tels programmes soient résolument temporaires, car, autrement, des groupes influents pourraient exercer des pressions pour obtenir l'application permanente de ces traitements de faveur, compromettant du même coup les avantages possibles de l'intégration.

Il importe également que les échanges extra-régionaux, du moins en termes de pourcentage du PIB, continuent de représenter une part considérable des échanges totaux pour les trois régions examinées dans le présent document. Une guerre commerciale entre les membres de la triade doit être évitée pour que se concrétisent les gains de bien-être escomptés. Cette mise en garde est particulièrement pertinente à l'heure où montent les pressions protectionnistes, surtout aux États-Unis<sup>72</sup>.

Enfin, une leçon simple mais essentielle doit être tirée des antécédents économiques. Alors même que la communauté mondiale ressent encore les contrecoups de la dissolution de l'Union soviétique et du COMECON -- l'un des blocs commerciaux les plus insulaires de l'histoire moderne --, il convient de rappeler que les systèmes économiques ne sont pas statiques. L'affaiblissement d'autres « blocs commerciaux », comme le Commonwealth britannique, illustre la nature mouvante des relations économiques globales. Bien qu'il soit évident qu'une tripolarisation se dessine, les éléments de preuve à long terme ne dénotent pas une tendance aussi vigoureuse et exceptionnelle que ne le prétend l'opinion courante. Après tout, qui

---

<sup>72</sup>Urata, *op. cit.*, p. 44 et 45.